

# INFORMATION COVID-19 (CORONAVIRUS)

Suivant les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé, tout élève ou personnel ayant voyagé ou séjourné dans les zones à risque devra rester à son domicile durant une période de 14 jours suivant le retour de séjour pour permettre la mise en place des mesures de surveillance de son état de santé.

Zones à risque au 27 février 2020 :

l'Italie du nord (Lombardie et Vénétie)

la Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao) Singapour, la Corée du sud, l'Iran.

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer au retour de zones à risque, composez le **15**



Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :

**0800 130 000** (appel gratuit)

Retrouvez l'ensemble des informations sur les zones à risque sur le site <https://solidarites-sante.gouv.fr/>

